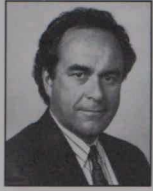


## LETTRÉ DE HÉBRON PAR JEAN-FRANÇOIS LÉPINE



**L'entrevue terminée, Nader Tamimi est demeuré assis quelque temps derrière le petit bureau où il accueille les clients, au rez-de-chaussée de son atelier de poterie à Hébron.**

Puis, après un silence presque embarrassant, il pointe du doigt un article du journal *Al Fajr*, un quotidien arabe de Jérusalem, ouvert sur la table devant lui : « Tu vois, dit-il, même pour l'Afrique du Sud, la page est tournée; alors pourquoi nous, après vingt-trois ans, sommes-nous pratiquement les seuls au monde à vivre encore sous la domination d'une armée étrangère ? »

C'était le 8 juin dernier; les journaux, ce matin-là, rapportaient que, la veille, le gouvernement sud-africain avait annoncé la levée de l'état d'urgence qui avait permis à la minorité blanche, depuis 1986, d'imposer des couvre-feux dans les banlieues noires, d'arrêter sans mandat et de détenir indéfiniment sans procès. À Hébron, c'est le régime que l'on connaît depuis 1968, en fait, quelques mois à peine après que les troupes israéliennes eurent envahi puis occupé une partie de la Jordanie. En 100 ans, Hébron a connu quatre occupations étrangères : ville millénaire bâtie autour de ce que l'on croit être le tombeau d'Abraham et peuplée de Palestiniens de souche, Hébron a vécu tour à tour sous le joug ottoman, sous le mandat britannique, puis sous la dynastie bédouine des Hussein avant de passer sous la férule israélienne.

Le jour où nous avons rencontré Nader Tamimi, la ville de Hébron ouvrait ses portes après huit jours de couvre-feu strict où personne, sauf les médecins et les ambulanciers, n'avait eu le droit de sortir. Le couvre-feu avait été imposé après que des jeunes Palestiniens eurent affronté les troupes d'occupation israéliennes avec des pierres.

*Le présent article est le premier d'une série de documents que Paix et Sécurité compte publier pour illustrer les nombreux aspects propres au conflit du Moyen-Orient. Ce dernier n'a pas profité de l'amélioration récente du climat dans les relations Est-Ouest et dans d'autres régions du monde. Il semble pertinent de commencer avec un texte de Jean-François Lépine, car il est depuis trois ans une source principale d'information des Canadiens et Canadiennes sur cette partie du monde.*

Dans les rues du centre-ville, l'armée israélienne avait déployé des troupes en alerte : blindés lance-pierres aux croisements stratégiques, soldats armés jusqu'aux dents partout sur les toits et dans les rues, jeeps en patrouille constante. Mais, ce jour-là, rien ne s'est passé; peut-être parce que les chefs de l'*intifada* (la révolte palestinienne) n'avaient donné aucun ordre de « combat », et peut-être surtout parce qu'après huit jours de détention à l'intérieur de leur propre maison, les gens de Hébron avaient des besoins plus pressants que celui de poursuivre la petite guerre quotidienne.

Les autorités israéliennes refusent de divulguer le nombre de soldats – policiers spéciaux, agents secrets,

Abu Nader détient encore un passeport jordanien, même si, en 1988, de guerre lasse, le roi Hussein de Jordanie a renoncé aux territoires occupés par Israël. Mais ce sont les militaires israéliens qui empêchent Abu Nader de visiter sa famille à Amman, et ce, depuis 1985. Le chef de famille de Hébron est victime de pratiques que même des avocats israéliens qualifient de frauduleuses. L'armée, depuis quelques années, exige d'Abu Nader qu'il paye des impôts que personne n'avait perçus à l'époque (parce que l'administration israélienne n'était pas assez sophistiquée) mais que l'administration militaire réclame maintenant.

La plupart des chefs de famille des territoires occupés par Israël ont dû, au cours des dernières années, faire face à cette méthode de taxation. L'administration militaire évalue vos biens et vos revenus, puis elle estime, souvent arbitrairement, que vous auriez dû payer, durant les années où personne ne percevait ces

les autorités font pression sur les notables des villes et des villages pour arrêter la violence, obtenir des renseignements sur les militants de l'*intifada* et procéder à des arrestations. Autant de pratiques (inculpation par association, intimidation, limite aux droits de libre circulation, extorsion) qui sont interdites en vertu des conventions internationales sur les droits de la personne.

Mais à Hébron, comme ailleurs dans les territoires occupés par Israël, tout cela n'est que bêtise routinière en comparaison avec les violences habituelles de cette drôle de guerre. Huit cents tués par l'armée israélienne depuis le début de l'*intifada*, en décembre 1987 et 200 autres morts dans les guerres politiques internes (moins de cinquante citoyens ou militaires israéliens ont été tués au cours de la même période). Des milliers de blessés par balle (surtout parmi les jeunes), souvent handicapés pour la vie. Arrestations quotidiennes : environ 100 000 Palestiniens, selon les données fournies par Israël, auraient été détenus au moins une fois durant l'*intifada*. Une personne arrêtée par famille; de quoi marquer pour toujours toute une population.

En juin dernier, quelques jours après notre visite chez les Tamimi, les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté européenne, réunis à Dublin, ont condamné l'atteinte systématique aux droits fondamentaux dont l'administration militaire israélienne se rend coupable dans les territoires qu'elle occupe illégalement. La Conférence de Dublin enjoignait les autorités israéliennes d'accepter que des observateurs permanents de l'ONU soient affectés à la protection des populations locales contre l'arbitraire de l'armée.

Mais rien ne permet de penser que l'appel de Dublin a été entendu. Au même moment, Itzaak Shamir, chef du Likoud, accédait au pouvoir, cette fois à la tête d'une coalition de tous les partis de droite et d'extrême droite du pays. Après bientôt trois ans de révolte palestinienne, jamais les perspectives d'un règlement pacifique dans les territoires occupés n'avaient été aussi sombres. □

*Jean-François Lépine était correspondant au Moyen-Orient pour les émissions «Le Téléjournal»(SRC) et The National(CBC) depuis 1988.*

**... environ 100 000 Palestiniens, selon les données fournies par Israël, auraient été détenus au moins une fois durant l'*intifada*. Une personne arrêtée par famille; de quoi marquer pour toujours toute une population.**

fonctionnaires, gardiens de camps de détention ou interrogateurs – affectés à la gestion permanente des territoires occupés. L'armée dirige l'administration municipale, adopte ses règlements et décide unilatéralement de l'attribution des permis municipaux. L'armée ferme écoles, hôpitaux et commerces au gré de ses humeurs, régit les moeurs et la circulation automobile.

Les autorités israéliennes prétendent que les conditions présentes résultent des «agressions» subies depuis le début de l'*intifada*. Mais Abu Nader, chef de la famille Tamimi, notable de 68 ans et ancien enseignant devenu commerçant, ne voit pas les choses de la même façon. Depuis 1985, Abu Nader n'a pu quitter Hébron pour se rendre à Amman, en Jordanie, à une centaine de kilomètres de l'autre côté du Jourdain, où la majorité de sa famille habite. Aujourd'hui, les deux villes sont séparées par un monde de division politique et d'agressivité entre Juifs et Arabes.

impôts, des sommes souvent gigantesques. Parce qu'Abu Nader a refusé cet arbitraire, on lui a interdit de se rendre dans sa famille à Amman. Au moment de notre passage, il venait d'obtenir gain de cause devant une cour israélienne qui avait réduit presque à zéro sa «dette fiscale». Mais les autorités militaires lui refusaient toujours le droit de se déplacer librement, parce que certains de ses frères n'avaient pas réglé leur propre dette.

Chaque fois qu'un citoyen des territoires occupés par Israël veut profiter des droits de tout être humain normal – droit de voyager, d'acheter une propriété, de construire une maison, ou même d'enregistrer une nouvelle naissance – il doit obtenir le sceau d'approbation des sept secteurs de l'administration militaire qui régissent ses libertés, dont le département de la sécurité, de la police et des taxes. Avec le «chantage» des permis de toutes sortes,